

DÉCISION DU MAIRE

Décision N°44-2023	MOYENS GENERAUX MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE Marché n° 2023-01 : Maîtrise d'œuvre démolition Ilot Trinité
-------------------------------	---

Le Maire,

VU le Code de la Commande Publique ;
 VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
 Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 9 juillet 2020 portant délégation de Conseil Municipal au Maire en termes de « marchés publics », en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
 VU l'inscription faite au budget de la Ville ;
 Vu la consultation lancée le 9 mars 2023,
 VU le rapport d'analyse des offres établi par les services ;
 CONSIDERANT l'ensemble du dossier ;

Prend la décision suivante :

Article 1. **ARRÊTE** la passation d'un marché public de maîtrise d'œuvre n°2023-01, destiné à la maîtrise d'œuvre du marché de démolition de bâtiments situé à l'Ilot Trinité aux conditions suivantes :

Attributaire	Montant HT
SCP FOREST DEBARRE 211, Boulevard Auguste PENEAU 44300 NANTES	10 500.00 €

Article 2. **CHARGE** le service « Finances-Marchés », les « Service Techniques », Monsieur le Directeur Général des Services et Madame la Trésorière municipale de l'exécution de la présente décision qui sera transmise à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

Article 3. Communication en sera faite lors de la prochaine séance du Conseil municipal.

Clisson, le 14 avril 2023

Par délégation du Conseil municipal,
Xavier Bonnet
 Maire

Décision transmise en Préfecture le **14 AVR. 2023**

Et affichée le **18 AVR. 2023**



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Maîtrise d'oeuvre démolition ilot trinité

Date de transmission de l'acte 14/04/2023

:

Date de réception de l'accusé 14/04/2023

de réception :

Numéro de l'acte : 44-2023 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 044-214400434-20230414-44-2023-CC

Date de décision : 14/04/2023

Acte transmis par : Florence GROLIER

Nature de l'acte : Contrats conventions et avenants

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.10. marchés passés selon une procédure adaptée (MAPA)